

TARIFS CONCESSIONS

CIMETIÈRE LE VILLAGE, PARC ET SITE CINERAIRE

CONCESSION EN TERRE

15 ans	150 €
30 ans	300 €

CONCESSION EN COLUMBARIUM

15 ans	180 €
30 ans	360 €

DEPOT EN CAVEAU PROVISOIRE

Les 15 premiers jours (forfait)	120 €
À partir du 16 ^e jour	20 € /jours

TAXES FUNERAIRES

Taxe inhumation	160 € (cercueil ou urne)
Taxe dépôt urne en columbarium	160 €
Taxe de dispersion	80 €
Taxe de scellement d'urne sur monument	100 €

VENTE CAVEAUX D'OCCASION

Caveau 1 place	700 €
Caveau 2 places	1200 €
Caveau 3 places	1 700 €

VENTE MONUMENTS D'OCCASION (DE TYPE PIERRE TOMBALE + SEMELLE GRANIT)

Monuments	500 €
-----------	-------

